

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2017

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le 25 janvier 2017, à 11 h 45.

SONT PRÉSENTS :

M. le maire Jean-Guy Desrosiers, et les conseillers, M. Gaston Morin, M. Gaston Caron, M. Yves Gendreau, M. Michel Mercier, M. Marc Laurin et M. Rémy Langevin, formant quorum sous la présidence du maire. La greffière M^e Sandra Stéphanie Clavet et le directeur général M^e Félix Michaud sont également présents.

Les membres du conseil municipal étant tous présents renoncent à l'avis de convocation de la présente séance et signent l'avis de renonciation en conséquence; lequel est reproduit ci-après :

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATON

Nous, soussignés, renonçons à l'avis de convocation de la présente séance et consentons à y discuter du sujet suivant :

- Fin d'emploi de l'urbaniste

Et, nous avons signé :

(Signé) M. Gaston Morin

(Signé) M. Gaston Caron

(Signé) M. Yves Gendreau

(Signé) M. Michel Mercier

(Signé) M. Marc Laurin

(Signé) M. Rémy Langevin

(Signé) Jean-Guy Desrosiers

2017-039

FIN D'EMPLOI DE L'URBANISTE

Il est proposé par M. Michel Mercier

Appuyé par M. Rémy Langevin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

1. De confirmer la fin à l'emploi de Monsieur Mathieu Prévost, urbaniste au Service du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme, et ce, à compter de l'adoption de la présente résolution.

2. De transmettre copie de la présente résolution à Monsieur Mathieu Prévost, à la directrice des ressources humaines et au directeur des finances et de l'approvisionnement de la Ville de Montmagny.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance extraordinaire du 25 janvier 2017 est levée à 12 h.

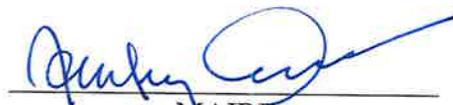


GREFFIÈRE



MAIRE

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2017.



MAIRE
